



*Commission
Historique*

AWIRS
CAHOTTES

(Hameau de Horion – Hozémont)

CHOKIER
FLEMALLE – HAUTE
FLEMALLE – GRANDE
IVOZ – RAMET
MONS

-LES CHRONIQUES-

Un lettré et son temps

Les écrits de
Jean François Joseph RENKIN

PÉRIODE

- Fin du 19ème, début du 20ème siècle -

JEAN FRANÇOIS JOSEPH RENKIN (1872 – 1906)**UN LETTRÉ ET SON TEMPS**

Tout commence par la lecture d'une lettre datée du 16 septembre 1966 adressée par Monsieur Jules HENNUY, membre titulaire de la SLLW, à Monsieur Marcel Séré Bourgmestre d'Ivoz-Ramet.

En voici des extraits :

...

Jean François Joseph RENKIN est né à Liège, rue des Guillemins au n°45, le 12 mars 1872, de Jean Renkin, fabricant d'armes, et de Barbe Marie Jeanne Cloes. Il est décédé à Ramioul le 18 février 1906. Il avait donc trente-trois ans.

Favorisé par la fortune mais de santé délicate, il a consacré sa courte vie à la littérature et à l'étude. C'est pour la santé de Jean François que Jean Renkin avait acheté la maison de Ramioul, au 732 du quai du Halage, devenu 40 rue Jean Jaurès. Cet immeuble est encore occupé aujourd'hui par la nièce de l'écrivain (Mad. Leroux) et sa famille.

Ceux qui l'ont connu disent que François Renkin était non seulement fort charitable, mais qu'il savait donner des formes élégantes à ses actes de bonté. Ainsi, feu Edouard Plénus, qui fut un de ses familiers, m'a souvent raconté l'anecdote suivante :

Renkin recevait chez lui chaque dimanche plusieurs de ses confrères moins favorisés que lui et, sous prétexte de littérature, leur faisait passer une journée éblouissante. Un dimanche que la « bande » avait pris place dans la barque de Renkin (lequel pour se soigner devait absolument faire des rames), celui-ci se rendit compte que le pantalon d'un de ses invités donnait d'irréparables signes de vétusté. Alors, Renkin, simulant un faux mouvement, fit tomber la cendre brûlante de son cigare sur le dit pantalon. C'était une bonne raison pour Renkin de remplacer, avec des excuses, cette indispensable pièce d'habillement.

De pareils détails, s'ils situent l'homme, ne doivent pas faire oublier l'écrivain et le chercheur.

Dès 1894, et pendant trois ans, je crois (je n'ai pas sous la main les collections complètes), Renkin publie « Li Mestré » qui est un modèle de publication à la fois populaire et savante. C'est la première fois (et Renkin est ainsi en avance d'un demi-siècle sur son temps) que les œuvres les plus valables de toutes les régions de Wallonie trouvent place dans la même feuille, voisinant avec une masse impressionnante de documents historiques et folkloriques. « Li Mestré » a été l'hebdomadaire wallon par excellence, sérieux et vraiment voué à la plus haute expression de la culture populaire.

François Renkin a aussi collaboré à la revue « wallonia »

...

En retrouvant cette lettre dans les archives de l'Administration, nous prenons connaissance de ce personnage décédé bien jeune, mais vie combien intéressante. Chantre lui-même, il est apprécié par les amateurs de la culture régionale. M. Hennuy fait partie de la Société de langue et de littérature wallonnes fondée en 1856, à Liège, une « Société liégeoise de Littérature wallonne » qui s'était donné pour mission de promouvoir les productions littéraires en wallon local.

À l'époque, on avait déjà pris conscience des richesses de la culture régionale, mais aussi des dangers que cette dernière courait face à l'évolution sociale. Très rapidement, cette Société a élargi son champ d'action à la Wallonie entière et à tous les domaines relatifs aux langues régionales qui y sont parlées. Outre le wallon, elle s'est donc intéressée au champenois, au lorrain et au picard. Cet élargissement est d'ailleurs clairement exprimé dans son appellation actuelle : Société de Langue et de Littérature Wallonnes (S.L.L.W.).

Jean François Joseph RENKIN, son œuvre écrite se développe dans deux directions.

Utilisant le wallon bas-condruzien, il compose des poésies, de très beaux contes et des chroniques qu'il signe du pseudonyme de Hinri Passe-Pid. Ces textes ont été régulièrement publiés dans « Li mestré », journal wallon qu'il fonde et dirige en 1894-95. D'autre part, Renkin réalise, en français, une série d'études de folklore wallon où il s'intéresse à la magie, aux légendes et aux coutumes du Bas-Condruz. Ces recherches ont paru dans la revue Wallonia dès 1893.



Photo G. Marissiaux – Collection M. Stiennon

C'est aussi, avec un extrait ci-contre de l'excellent ouvrage de Maurice PIRON, « Anthologie de la littérature wallonne », parue aux éditions Martaga que nous aborderons plus amplement ce personnage intéressant à plus d'un titre. Nous avons trouvé cet ouvrage sur internet où il est consultable, mais certainement vous pourrez l'emprunter dans une bibliothèque ou l'acheter d'occasion.

Jean François Joseph appelé couramment François son deuxième prénom, il signait d'ailleurs ainsi (voir carte postale envoyée à sa cousine ci-après) est un remarquable observateur de ce qui l'entoure. Ses descriptions dans ces textes qu'ils soient contes ou chroniques sont des images vivantes d'une époque que la commission a le plaisir de vous faire découvrir.

FRANÇOIS RENKIN

(1872 - 1906)

Né à Liège, mort à Ramet, emporté par une crise d'urémie à la veille de ses 34 ans, François Renkin n'a eu que juste le temps d'affirmer, entre 1894 et 1898, une maîtrise qui promettait à la littérature wallonne « un autre Henri Simon » (O. Grojean).

Issu d'une famille aisée de fabricants d'armes, il avait abandonné des études de droit qui ne lui convenaient guère pour suivre, en rentier, des goûts de flâneur et d'artiste qui le fixèrent à Ramioul, dans la maison de campagne de ses parents, au bord de la Meuse.

C'est là qu'il trouva le cadre villageois de ses contes et qu'il se découvrit une vocation de folkloriste en recueillant les légendes du Bas-Condroz pour la revue *Wallonia* dont le directeur, Oscar Colson, était son ami. Avec ce dernier, Renkin avait fondé à Liège un hebdomadaire dialectal de qualité, *Li Mestré* [Le Ménétrier] (1894-1895) auquel il donna quelques alertes chroniques sous le titre *Mèssèdjes d'avâ l' saminne*. Jointes aux contes et croquis, elles constituent les *Ecrites wallons de François Renkin* réunis par Colson dans une édition posthume parue en 1906.

L'œuvre de Renkin, dense mais peu nombreuse, est avant tout celle d'un lettré. Qu'il ait lu Flaubert et Maupassant, on n'en peut douter. Mais à travers eux, il a su créer une atmosphère aérée et lumineuse, distribuée en menues touches impressionnistes, qui fait le charme de ces pièces tendres et pudiques que la sobriété du tracé et une légère stylisation inclinent vers la prose poétique.

Avant cela, grâce à la bibliothèque virtuelle « Médiathèque André Malraux » de Lisieux en France, nous pouvons vous donner quelques écrits wallons de François Renkin, traduits en français par Emma Lambotte et publiés à Liège, en 1912, chez Robert Protin, avec des ornements d'Auguste Donnay.

Tout d'abord, un conte.

On dîmègne...

C'èsteût on clér et tchaud dîmègne dè meûs d'aoûs. Tot dreût après basse mèsse, sès deûs frés estit évôye so l'Noûve-vèye, amon dès parints qu' èls avît priyî al fiésse ; èt lu, Djâque, èsteût d'moré al cinse po-z-î louki èt taper on côp d'oûy so l'ovrèdje dé vârlet.

Après lainer, évè treûs heûres, quand il ava bu l'café, Djâque ala fér 'ne toûrnèye divins lès stâs, veûye s'i n'mâquéve rin âs bièsses

Les vaches avit stu stièrniyes come i fât et lès tchvâs bin fôrés ; tos les polains avît avou a beûre. Tot-a-fait èsteût r'mètou a pont.

Li djône home vina s'assîr èl coûr sol hame èt foumî sa pîpe. Li grand ouh' dèl cinse èsteût â lâdje, èt d'avant lu Djâque vèyéve li campagne tote riglatihante di loupîre.

Ine boue odeûr d'osté montéve foû dès dihès d'frumint ; hâre et hote dès grandès plaques di pétrâtes et d'fôrèdjes fit des vètès tètches ; sîs bounîs d'avonnes â bwêrd dèl vòye rimouwît douç'mint li dintèle di leûs pôtes, èt d'allongue, a moumints, ons oyéve li musique des tch'vâs d'bwès dèl Noûve-vèye.

Un dimanche...

C'ÉTAIT un clair et chaud dimanche du mois d'août.

Tout de suite après la messe basse, ses deux frères étaient partis à la Neuville, chez des parents qui les avaient priés à la fête ; et lui, Jacques, était resté à la ferme pour y regarder et pour jeter un coup d'œil sur l'ouvrage du valet.

Après le dîner, vers trois heures, quand il eut bu le café, Jacques fit le tour des étables pour voir s'il ne manquait rien aux bêtes. On avait fait la litière des vaches, donné du fourrage aux chevaux ; les poulains avaient eu à boire. Tout était en place.

Le jeune homme vint s'asseoir dans la cour, sur le banc, et fuma sa pipe. La grande porte de la ferme était large ouverte et, devant lui, Jacques voyait la campagne toute resplendissante de lumière.

Une bonne odeur d'été montait des dizeaux de froment ; de ci de là, de grands carrés de betteraves et de regain faisaient des tâches vertes ; six bonniers d'avoine, au bord de la route, remuaient doucement la dentelle de leurs épis, et, dans le lointain, par moment, on entendait la musique des chevaux-de-bois de la Neuville.

Èt todis èt todis, â coron dè l'vîye tève, so l'route d'Indjihoûl, Djâque vèyève monter des djins, djônès homes et djônès bâcèles, des cis à part, des cis a cabasse; des papas et des mames avou des p'tits èfants qu'is hèrtchît drî zèls. Èt come i féve blamant, bêcôp avît wèsté leû capote et mètou on norèt d'potche â leû hatrê.

*Quéné flouhe qu'i-nârèt sol fièsse, èt come il î frèt plaihand !
Lu n'î d'véve aler qui l'leddimain, èt il aveût brâmint p'tchî çoula.*

Tot-z-arrivant, i mouss'rè dîre bondjoû âs parints. Anon, si vite qu'i pwèrè, il îrè sol fièsse ritrover s'crapaude Bèrtine qu'î deût aler avou s'mame.

Et sins fé nole atincion âs poyes et âs canes d'avâ l'ancinî, sins ôre les mohons s'kibate so l'tamon d'on tchâr, et sins veûy li rossè tchet dwèrmi à solo disconte li heûre, Djâque fougîve et songîve à Bèrtine.

C'èsteût ine bêle et fwète bâcèle di Saint-Sèvrin. Èlle aveût on bè rivnant, on hêtî riya, deûs gros brès' qui fit sogne à l'ovrèdje, et on coûr plein d'corèdje, et dè boneûr di viker.

Volatot près d' deûs ans qu'is hantèt èssonne et li marièdje èst mètou pol meûs d'sèptimbe, si vite qui l'aous' sèrè fait.

*Et d'main is îront â bal, et Djâque, al nute, rèmin'rè Bèrtine èt s'mame djusqu'a leû mohone.
Ci sèrèt co on bé djoû d' djôye èt d'hantrèye a mète avou l's autes.*

Et Djâques, tot rôlant è s'tiesse si crapaude, li bal èt l'marièdje, ni féve pus nou bin d'èsse on djoû pu vî.

Tot d'on còp, Hoûzârd, li nèûr tchin d'vatche, si mèta a groûler et a sètchî so s'tchinne comme on démon. Les poyes si sâvit tos costés...

Moussîve èl cour on vi moncheû, et dri lu ine bêle mamzèle djène moussève, qu'aveût l'air d'èsse prête a toumer di nâhisté, tant s'visèdje èsteût blanc-mwêrt.

Is v'nît dèl vève, avît pris l'convwè, passé l'ève à Tchôkîr, po fé on toûr divins les bwès et les campagnes. Mins l'porminâde aveût stu pus longue qu'is n'pinsît, et is intrît si r'pwèser 'ne gotte, et, s'i-n-aveût mwèyin, beûre on vère di lessê.

Et toujours, et toujours, au bout du vieux taillis, sur la route d'Engis, Jacques voyait monter des gens. Jeunes hommes et jeunes filles, les uns seuls, les autres à « cabasse » (bras-dessus, bras-dessous) des pères et des mères avec des petits enfants qu'ils traînaient derrière eux. Et comme il faisait brûlant, beaucoup avaient ôté leur capote, et mis un mouchoir de poche sur leur nuque.

Quelle foule il y aurait à la fête, et comme il y ferait plaisant !
Lui ne devait y aller que le lendemain et il avait de beaucoup préféré cela.

Tout de suite en arrivant, il irait dire bonjour à ses cousins. Puis aussi vite que possible, se rendrait à la fête retrouver sa bonne-amie Bertine qui devait s'y rendre avec sa mère.

Et sans faire nulle attention aux poules et aux canes du fumier, sans entendre les moineaux s'ébattre sur le timon d'un char et sans voir le chat roux endormi au soleil contre la grange, Jacques fumait, songeait à Bertine.

C'était une belle et forte fille de Saint-Séverin. Elle avait un air avenant, un rire sain, deux gros bras qui faisaient peur à l'ouvrage, un cœur plein de courage et de bonheur de vivre.

Voilà près de deux ans qu'ils se recherchent et le mariage est fixé au mois de septembre, aussitôt que la moisson sera faite.

Et demain, ils iront au bal ; Jacques, à la nuit, ramènera Bertine et sa mère jusqu'à leur maison.
Ce sera encore un beau jour de joie et d'amour à ajouter aux autres.

Et Jacques, tout en roulant dans sa tête, sa promise, le bal et le mariage s'impatientait de ne pouvoir être plus vieux d'un jour.

Tout à coup, Hussard, le chien noir des vaches, se mit à gronder et à tirer sur sa chaîne comme un démon. Les poules se sauvaient de tous côtés !...

Entrait dans la cour, un monsieur âgé, accompagné d'une belle demoiselle habillée de jaune ; elle semblait tomber de fatigue tant son visage était blanc-mort.

Ils venaient de la ville, avaient pris le train, passé l'eau à Choquier pour faire un tour dans les bois et les campagnes. Mais la promenade avait été plus longue qu'ils ne pensaient. Ils entraient se reposer un peu et, s'il y avait moyen, boire un verre de lait.

Djâque, po lzî fé d' l'honeûr, les vola fé intrer èl plèce ; mins c'esteût trop' d'imbaras, dihît-is : i n'valève nin les ponnes. Is s'assîrît tot bon'mint èl cour.

Djâque èvoya li vârlet â lèssê, ala qwèri lu-minme deûs tchèyîres - et, s'apinsant qu'a des djins si bin moussîs i n'falève nin vûdî a beûre divins les pintés d'tos les djoûs, i prinda è l'ârmâ deûs vères d'â Val qu'onc di ses camarâdes, l'annêye di d'avant, li aveut d'né po s'fièsse.

Èle wèsta ses wants po beûre.

Et èle buvéve douç,'mint, li p'tit deût lèvé è haut, avou des manîres di tchet.

Elle èsteût si bèle ainsi, sins tchapè, on pavwêr divins ses tch'vès coleûr d'avonne, des bleûs oûyes d'Avièrge et des ptitès mains pus blankes qui l' lèssê qu'èle buvéve.

Miète à miète èlle si raveût. Et ci fout on grand boneûr po Djâque di li ôr dire qui l' lessê li aveût fait dé bin.

Li vî moncheû vola payî. Li cinsî, djinné, responda qu'i n'prindreût rin dé monde po si pô d'tchwê.

Is d'hît merci co traze côps, et is s'lèvît po 'nnè raler.

Djâque les rèmina djusqu'à l'ouh', ni wèsant avanci pus lon.

Aspoyî conte li montant dél pwète, i lès louka 'nn' aller.

Li solo esteût toumé podrî l'bwès. L'air esteût pus fris'. Divins les trimblènes, les piètris si r'houkît ; des coqs d'aous' tchantît.

Djâque n'oyève rin, ni vèyéve rin qui l'bèle mamzèle qui rotève lèdjîre comme in' ouhê, et qui s'rôle féve ine djène tèche sol campagne.

Qwand èlle ava toûrné l'cwène dè bwès, li cinsî rimoussa èl côûr.

Li grand rossê tchet si t'nève todis adlez l'heûre ; les poyes et les canârdz rintrit po-z-aler dwèrmi.

Hoûzârd, li tièsse inte sès deûs pates, hossa s'cowe tot vèyant s'maïsse s'aler rassîr so s'hame.

Djâque sitopa s' pîpe, mins n' sondja nin a l'èsprinde.

I s'dimandève çou qu' ravis'reût Bèrtine avou 'ne djène robe et on pavwêr divins ses tchvès, èt si èle sâreût beûre dé lèssê sins s' fé des mustatches...

Jacques, pour leur faire honneur, voulut les faire entrer dans le salon, mais c'était trop d'embarras, dirent-ils, cela n'en valait pas la peine. Ils s'assiéraient tout bonnement dans la cour.

Jacques envoya le valet au lait, alla chercher lui-même deux chaises et, se disant qu'à des gens si bien habillés il ne fallait pas verser à boire dans des pintes de tous les jours, il prit dans l'armoire deux verres du Val-St-Lambert qu'un de ses camarades, l'année d'avant, lui avait donné pour sa fête.

Elle ôta ses gants pour boire.

Et elle buvait doucement, le petit doigt levé, avec des manières de chat.

Elle était si belle ainsi, sans son chapeau, un coquelicot dans ses cheveux couleur d'avoine, ses yeux bleus de vierge et des petites mains plus blanches que le lait qu'elle buvait.

Petit à petit, elle revint à elle. Et ce fut un grand bonheur pour Jacques de lui entendre dire que le lait lui avait fait du bien.

Le vieux monsieur voulu payer. Le fermier, gêné, répondit qu'il ne prendrait rien au monde pour si peu de chose.

Ils dirent encore treize fois merci et se levèrent pour partir.

Jacques les reconduisit jusqu'au seuil, n'osant aller plus loin.

Appuyé contre le montant de la porte, il les regarda s'éloigner.

Le soleil était tombé derrière le bois. L'air était plus frais. Dans les trèfles, les perdrix s'appelaient ; des sauterelles stridulaient.

Jacques n'entendait rien, ne voyait rien que la belle demoiselle qui allait légère comme un oiseau et dont la robe faisait une tache jaune dans la campagne.

Quand elle eut tourné le coin du bois, le fermier rentra dans la cour.

Le grand chat roux était toujours près de la grange ; les poules et les canards rentraient pour aller dormir. Hussard, la tête entre les deux pattes, remua la queue en voyant son maître venir se rasseoir sur le banc.

Jacques bourra sa pipe, mais ne songea pas à l'allumer.

Il se demandait à quoi ressemblerait Bertine, avec une robe jaune et un coquelicot dans les cheveux et si elle saurait boire du lait sans se faire des moustaches....

Â coron dèl tève, des djinn montît todis et ine trope di fwèrsôlés passa qui chantève : « L'avez-ve vèyou passer? » (chanson de Nicolas Defrecheux).

Li lèddimain, Djâques ala al fiesse.
Et, tos côps, Bèrtine lî d'mandève :

- Qu'avéz-ve don, qui vos tûsez si lon ?

Et l'mame :

- Vis a-t-èle fait 'ne saqwè, qui vos n'motihez nin ?...

Au bout du vieux taillis, des gens montaient toujours, une troupe de jeunes hommes en goguette passa qui chantait :
“ L'avez-vous vue passer ? , , .

Le lendemain, Jacques alla à la fête.

Et tout le temps, Bertine lui demandait :

- Qu'avez-vous donc que vous êtes si distrait, que vous pensez si loin ?...

Et la mère :

- Vous a-t-elle fait quelque que vous ne dites mot ?...

Même si le récit est imaginaire on y découvre des situations, des habitudes ou des instants de la vie quotidienne du bas Condroz à l'époque des contemporains de François Renkin.

Ce qui mérite quelques explications !

Messe basse : au contraire de la grande messe, en général chantée, les messes basses se déroulaient tôt le matin, certainement pour les gens pressés ou fort occupés la journée. Même raison sans doute pour la messe basse de la soirée. Ils y en avaient souvent plusieurs dans certaines paroisses, parfois à 6 ou 7 heures du matin et, ou à 19 heures le soir. A l'époque, elles se disaient en latin. Plus discrète que la grande messe, elle a peut être donné naissance à l'expression « faire des messes basses », des confidences murmurées tout bas, que les autres ne doivent pas entendre.

Une bonne odeur d'été montait des dizeaux de froment : cela demande une explication car cette expression « dizeaux », elle n'est plus utilisée. Nous reprenons pour justifier cette traduction du wallon en français de « *dihês d'frumint* », un extrait du livre de Adolphe Lambilotte, « Vieux temps en famenne » aux éditions Eole. Il parle de seigle mais c'est pareil pour le froment.

« ...Derrière le faucheur s'affairaient les 'releveurs' qui, manuellement, relevaient le seigle et le liaient en gerbes. ...A longueur d'après-midi, la parcelle se garnissait de gerbes longues et lourdes; une fois la fauchaison terminée, l'équipe de moissonneurs s'attelait à mettre les gerbes sur pieds.

Un trépied était d'abord formé et lié dans la partie supérieure. Ensuite venaient s'y agglutiner d'autres gerbes tout autour et, une nouvelle fois, la masse était encore serrée par un lien dans le haut. Quand les trépieds, trépids en wallon, étaient formés d'assez bien de gerbes, c'étaient des « dizeaux » (du radical dix) ».



Reprenons également cet extrait ci-dessous qui donne bien l'ambiance de l'époque :

«... La moisson d'alors avait le don de mettre beaucoup de vie, d'activités et de gaieté dans les champs. Au plein du travail sous le soleil cuisant, les villages apparaissaient calmes, silencieux et vides, car la moisson, cela comptait! Les vieux qui gardaient les enfants avaient ainsi la fierté au cœur. Ils sentaient que leur rôle permettait de libérer un maximum de bras pour les travaux ».

Quelle foule il y aurait à la fête, et comme il y ferait plaisant ! : hormis de rares exceptions, les fêtes villageoises ou de paroisse se situent entre avril et fin septembre, avec une pointe très nette vers le 15 août.

Dans de nombreux cas, coexistent «petite fête» et «grande fête» tenant, l'une ou l'autre, compte de la dédicace du saint de la paroisse. La fête ne porte pas partout un nom qui lui est propre ; en Province de Liège, le terme « fièsse » prévaut. Partout, la fête était l'occasion de nettoyer, repeindre, chauler cours et étables, entretenir les voiries, rafraîchir la décoration de l'église. Sur un plan personnel, on soignait son apparence ; la « fête » était prétexte à acheter des vêtements neufs.

Pour le repas, c'était souvent l'occasion de tuer une poule ou un lapin...

Chaque ménagère faisait ses tartes dès le vendredi car la fête était l'occasion d'un repas familial et les tartes seraient partagées avec des connaissances et amis venus d'autres villages.

A l'origine, la fête étant religieuse, chaque paroissien se rendait à la «grand-messe » du dimanche matin.

A l'issue de la cérémonie, la procession sortait mais, dans certaines paroisses, la procession était réservée pour la « Fête-Dieu » (juin) ou pour le 15 août. Après la messe, commençaient les réjouissances : ouverture de la fête foraine avec ses carrousels à chevaux ou à chaînes, ses balançoires, ses tirs aux pipes, ses échoppes à manger...

Le soir, on repartait danser dans les cafés ou dans la salle du « village » qui organisait un bal au son de l'accordéon.

Les « grandes fêtes » débutaient le vendredi et duraient souvent jusqu'au lundi soir ou parfois même le mardi ; elles avaient une signification appréciable dans les villages où les distractions étaient rares.

Dans une prochaine chronique, on développera l'histoire des fêtes de notre entité.

Ils venaient de la ville, avaient pris le train, passé l'eau à Choquier : Chokier s'écrivait à ce moment Choquier. Le passage d'eau de Chokier sur la Meuse se situait entre ce village et celui de Ramet. Il en est déjà question dans un acte de 1486 relatif à «*court, maison, jardin, barche et passaige de chockr*». Cité d'autre part, *passage d'eawe, parmi les «appartenantz et appendices» de la «signorie de chockier»* (en 1564, Hesb.). On voit qu'il existait depuis longtemps. Ce passage a encore été utilisé pendant la dernière guerre mondiale et il y fut mis fin à la restauration du pont-barrage. Il y a eu un autre passage face à Flémalle-Grande. Ces passages d'eau vont faire l'objet d'une chronique séparée, beaucoup de vues sont accessibles sur le sujet.

Voici, ci-après, d'autres écrits de Jean François Joseph Renkin. Ceux que nous vous présentons sont également propices à la découverte de cette époque, notamment cette chronique :

Bohémiens (1898)

DEPUIS deux jours la Meuse est prise et il fait un froid de diable. Le pays est blanc sous la neige.

Les petits oiseaux ne savent où s'abriter. Les corbeaux, eux, tournoient à travers la campagne en croassant. Dans les hautes branches des arbres, la bise se déchaîne à vous rendre fou.

A Engis, une roulotte toute démantibulée, et qui ne tient plus pièce ensemble s'est arrêtée.

L'homme, un grand noir frisé, a dételé le cheval. Laissant voir des cuisses comme des cercles de tonneau, la pauvre bête, qui n'en peut quasi plus, pèle avec ses dents les buissons d'alentour.

Près du pont du ruisseau, deux gamins à genoux, soufflent de toutes leurs forces et se mettent en sueur pour allumer des branchettes qui ne veulent pas brûler.

Auprès d'eux, leur mère, assise sur une chaise qui n'a que trois pieds, tresse une manne, avec un tas d'osiers sur les genoux.

Accroupie contre la roue de la roulotte, avec sur ses épaules un grand vilain surtout de soldat, une vieille femme, sûrement la mère de l'homme, fume dans une courte pipe de terre, et déplume la poule grasse qu'elle a larronnée en passant le matin au village de Ramet.

C'est elle qui tire les cartes dans les fêtes du Condroz. Elle passe pour avoir plus de nonante ans.

Une mèche de cheveux gris sort de son bonnet sale et le vent fait voltiger autour d'elle le duvet de la poule qu'elle tient dans ses doigts crochus.

Au milieu d'eux, une pie, les ailes coupées, sautille et va de tous côtés. Par la porte, on voit à l'intérieur de la roulotte, un pauvre vieux singe recroquevillé dans une camisole, et qui grimace tout en toussant.

Et, debout au milieu du chemin, les deux bras croisés, l'homme aux yeux verts de chat regarde au-dessus de la Meuse une bande de canards sauvages qui s'envole du côté du soleil.

Il a aussi dans « li mestré » laissé des messages « de la semaine », « **Messèges d'avâ l'semaine** ». Deux de ceux-ci sont particulièrement intéressants : celui du 30 mars 1895 et du 24 avril 1895 où nous constatons entre autre que la problématique de mobilité de l'époque était le vélocipède ! (de quoi rêver !) avec aussi et déjà, nos relations avec les flamands. Malheureusement il évoque, avec un certain humour (masculin !), le manque de considération des hommes, en général, sur le rôle de la femme au sein de notre société!

Message du 30 Mars 1895

CETTE fois-ci, nous pouvons être sûrs que le bon temps va revenir : la semaine dernière j'ai vu repasser les grues et j'ai rencontré des vélocipèdes sur les routes.

Pour les grues, c'est chaque année la même chose.

Mais pour les vélocipèdes, il y en a toujours davantage ; c'est étonnant ce que cette clique pullule de tous côtés. C'est encore pire que les lapins !

Heureusement qu'elle ne fait pas autant de tort aux habitants de la campagne. Maintenant, en été, par les beaux jours, si vous faites un tour, vous rencontrez à tous moments des hommes à roulettes. Les routes en sont couvertes et, à l'instant où vous entendez l'alouette chanter en s'élevant, c'est soudain derrière vous des « tutûtes », " tutûtes „ qui vous font sursauter ; et, comme la foudre, c'est un homme à roulettes qui passe à vos côtés (à noter : tutûtes pour le son de la trompette que l'on employait avant les cornes et les timbres sur les vélos).

Je ne veux pas de mal aux vélocipèdes, bien loin de là. Mais cela me fait de la peine de les voir gêner le paysage.

Avant l'invention de ces mécaniques-là, les campagnes, le dimanche, étaient endormies au soleil ; on n'entendait que les oiseaux et les ruisseaux.

Comme il faisait bon se promener alors, un livre à la main ou une bonne amie à son bras !

Pour se reposer, on entrait boire du lait dans la première ferme venue. C'était bien meilleur que le verre de bock qu'on trouve dans toutes les maisons des villages depuis qu'il passe des vélocipèdes ; les paysans savent bien que le bock est le lait des hommes à roulettes!

Oh oui! ils gênent la campagne, car ils ont fait changer jusqu'aux enseignes des cabarets : on n'y lit plus, à présent, que des « Repos des cyclistes » ou bien « Aux vélocipédistes ».

Elle est bien au diable, allez, la vieille branche de sapin pendue au dessus de la porte et qui jadis servait d'enseigne aux cabarets. Mais laissons-là les hommes à roulettes, car je commencerais à en dire du mal...

Parlons d'autre chose. Mais de quoi parler, pour l'amour de Dieu? En tous les cas, pas des Flamands, parce que je me fâche tout de suite quand il s'agit d'eux.

Je ne parlerai pas des femmes ; je n'ai pas le temps ; ni des maladies, car on n'a entendu parler que de cela ces temps derniers et j'en suis fatigué. D'abord nous avons assez de peine, et de tracas pour qu'il nous faille parler des Flamands, des femmes et des maladies, qui sont bien, à mon sens, les trois plus grandes plaies de la terre !

Essayons de trouver quelque chose de plus joyeux... parlons un peu du premier avril, car c'est déjà lundi ; comme le temps s'en va, n'est-ce pas, mon Dieu ! c'est triste.

Il y en aura encore beaucoup de bafoués, da, lundi prochain ! Bien des gens de la bonne année vont être envoyés de l'un à l'autre à la recherche d'huile de bras, d'une manne d'eau ou de cinq litres de vapeur !

Le premier avril devrait être appelé le jour des innocents : c'est bien ce jour-là qu'on reconnaît ceux qui méritent de passer pour tels.

Et comme on rit de bon cœur ; quels éclats quand celui qu'on a chargé d'une commission revient tout penaud ou tout fâché parce que l'on s'est moqué de lui !

Le plus beau du jeu, c'est que tout le monde se laisse prendre. Pourtant, personne ne veut passer pour innocent.

Ainsi, voilà moi, qui ne suis pas plus bête qu'un autre, il n'y a pas tant d'années, j'ai cherché jusqu'à tomber mort, durant trois heures, dans toutes les boutiques de Huy, un demi-kilog de cuir de poisson que mon vieux cousin le cordonnier m'avait demandé d'acheter pour lui.

Depuis, je me suis toujours méfié, et, pour être plus sûr, le premier avril, je ne sors pas de ma maison.

Oh ! non cela, je ne me mettrais pas en route pour un empire ; pas même pour aller voir un combat de coqs.

J'en suis amateur, savez, pourtant. Je ne connais rien au monde de plus amusant que de voir se battre deux vieux coqs. C'est défendu, direz-vous. Je le sais bien. Mais c'est justement pour cela qu'on s'y amuse tant. On est là, tous ensemble, autour du treillis. On fume sa pipe, on dit des bêtises, on rit et l'on blague.

Tout d'un coup, on ne rit plus : on vient de mettre les combattants dans l'enceinte. Comme la foudre, les bêtes se précipitent l'une sur l'autre et commencent à s'éperonner.

C'est alors qu'il faut entendre le brouhaha !

Les parieurs crient au plus fort. Et celui qui n'est pas au courant de cela se demande comment tous ces aboyeurs peuvent se comprendre et se retrouver dans leurs paris.

Pendant ce temps-là, les deux coqs, tout ensanglantés, ne font que se lancer l'un sur l'autre s'excitant à coups de bec et d'éperon !

Beaucoup trouvent cela méchant, et ne conçoivent pas comment on peut aimer de tels plaisirs. A ceux-là, je ne dirai qu'une chose : c'est qu'il s'agit d'un coq se battant contre un coq, tandis que des gens, qu'on ne trouve pas méchants, tirent aux pigeons pour se distraire.

Je n'ai pourtant jamais entendu dire qu'un pigeon se fût revengé.

Message du 24 Avril 1895

NOTRE camarade, le vigoureux Spirou, (titre d'un journal de l'époque) disait l'autre jour, qu'il avait une bonne nouvelle à annoncer à ses lecteurs : que la Société liégeoise de littérature d'accord avec quasi tout le monde, allait demander et tâcher de fonder une « Académie Wallonne ». Dommage, seulement, d'apprendre cette nouvelle le premier Avril.

Sinon, je crois que nous aurions été tous bien contents de savoir qu'on allait enfin se remuer un peu et pousser ensemble à la roue pour faire marcher un peu mieux les affaires.

Il n'y aurait certes aucun mal.

Car il est temps que nous mettions le holà, si nous ne voulons pas qu'un beau jour - ou, plutôt, un laid jour ! - les flamingants nous viennent manger l'âme.

Ah ! si la Société liégeoise avait voulu, comme elle aurait bien mené le mouvement! N'avait-elle pas tout ce qu'il fallait pour cela ? des hommes instruits, des gens riches et toutes sortes de choses qu'il est inutile d'énumérer.

Mais non, elle reste où elle est ; pour rien au monde on ne lui ferait faire un pas de plus. C'est malheureux ; mais voilà, il faudra bien marcher sans elle.

Malgré moi, quand je considère le mouvement wallon, je songe en voyant les auteurs, les sociétés, les théâtres et les gazettes, je songe, dis-je, aux petits ruisseaux qui courent dans les prés, en chantant, et qui font plus de bien aux campagnes que le grand étang immobile, resserré dans les roseaux.

A parler de ruisseaux et d'étang, je pense que ceux qui habitent le long de la Meuse ou de l'Ourthe, l'ont encore échappé belle cette année.

Si toutes les pluies des jours derniers étaient tombées quelques semaines plus tôt, au moment du dégel, ç'aurait encore été plus affreux qu'en l'an 1880.

Un monsieur, tout en bavardant, me disait l'autre jour: « Oh! les grandes eaux, ce n'est rien : elles ne sauraient faire que du bien aux bouteilles de Bourgogne ! » Il faut vraiment ne pas savoir ce que sont les grandes eaux pour parler ainsi.

Je dis moi, que c'est, de beaucoup, plus terrible que le feu.

D'abord, le feu, même le plus fort, ne brûle jamais que deux ou trois maisons : on parvient toujours à le maîtriser en quelques heures.

Mais les grandes eaux ! Elles ne se contentent pas de détruire quelques maisons ; elles ravagent, en même temps, maints et maints villages, et ce n'est pas en peu d'heures qu'elles se retirent ; il leur faut quelquefois huit jours !

Et, quand elles sont parties, le danger ne l'est pas, lui. Car, bien souvent, des boues et des limons abandonnés par les eaux, s'exhalent des poisons qui répandent la maladie parmi les habitants de ces maisons humides. Dirait-on jamais, en été, quand on se promène le long de l'eau et qu'on regarde la belle Meuse, toute reluisante de soleil, porter les petites nacelles et courir sans bruit,

comme la plus paisible des eaux, dirait-on jamais qu'elle a été déjà - et qu'elle peut encore être un jour ou l'autre - si méchante et si dangereuse ?

Elle est encore plus fausse qu'une bonne-amie ! Plus fausse qu'une bonne-amie, ce n'est pas peu dire, pourtant. Car, dans cette espèce-là, la plus honnête ne vaut rien au monde ; et quand la plus franche et la plus gentille vous dira quelque chose, si même vous êtes sûr que c'est vrai, eh bien ! Méfiez-vous tout de même !

Il ne faut pas croire, savez, pourtant, à m'entendre parler ainsi, que je ne les vois pas volontiers : vous vous tromperiez, car je suis aussi sot et aussi innocent que les autres !

Mais j'ai bien choisi, - et je ne puis mal - moi, avec la mienne.

D'abord, elle est muette, ce qui fait que je n'ai jamais à me plaindre de ses bavardages. Puis, elle n'est pas trop maligne, ce qui fait que nous nous entendons toujours bien. Et, comme elle est aussi laide que le péché, je ne redoute personne, et cela ne m'inquiète pas de la laisser toute seule à la maison quand je vais par monts et par vaux.

Aussi, quand je dois donner quelques bons conseils à un jeune homme qui veut se marier, je lui dis toujours : Mon garçon, si vous voulez garder votre femme, prenez-en une laide.

Si vous ne voulez pas passer pour une bête, prenez une femme qui ne soit pas aussi maligne que vous : peut-être, en cherchant bien, en trouverez-vous une. Puis, si vous voulez être son maître, à la première raison déplacée, tapez dessus ! De cette manière, le ménage peut encore être quelque chose d'assez plaisant pour celui dont c'est le goût.

Mais, je le dis, il ne faut pas avoir peur de se faire de la peine ni de se donner du mal pour trouver une femme qui convient.

Ce n'est pas pour le temps que cela prend, car on est toujours attrapé assez vite.

Paul Crepin, issu d'une vieille famille ivotoise, archiviste de Alexandre Nivarlet, comme ce dernier aimait l'appeler, nous a fait le plaisir de nous donner accès aux documents qu'ils a conservés depuis le décès de Alexandre Nivarlet, imprimeur de son vivant, et, ancien conseiller communal d'Ivoz-Ramet. Il a toujours défendu notre identité wallonne et il a essayé, dans un écrit de septembre 1987, « *de sauver de l'oubli une personnalité exceptionnelle, d'un artiste de valeur* ». Il en fait l'éloge et cite Emma Lambotte la familière d'Emile Verhaeren, de Max Elskamp et de Jules Feller qui, en 1912 dans sa préface sur les écrits wallons de François Renkin dit : « *Ce ne sont pas les gros livres mais les bons livres que nous devons retenir et un peintre, par exemple, n'aurait-il fait que deux tableaux n'en sera pas moins un grand peintre si ses deux ouvrages sont beaux à tous égards. Toujours la qualité l'emporte sur la quantité. RENKIN nous a donné la mesure de son talent, nous a montré ce qu'il aurait su faire encore si la mort ne nous l'avait ravi.* »

Avant de vous présenter la courte bibliographie de Jean François Joseph RENKIN, racontons maintenant l'histoire de bâtiment où il a vécu, un immeuble qui a fait partie du patrimoine monumental de la Belgique.



Au début de cette chronique, nous avons parlé de son domicile à Ramioul. Une maison située le long de la Meuse que ses parents possédaient en héritage. On espérait ainsi qu'il puisse profiter de l'air de la campagne, salubre à sa santé délicate !

Recto et Verso à la page suivante de la carte postale provenant de la collection de Marcelle Stiennon



« Ma chère Laure
Dis à ton père que je passerais
pour aller chercher les verres de
l'encrier.
Amitiés à tous
François »

Cette carte postale est envoyée certainement à sa cousine, Laure, le 12 octobre 1901, de la poste du Val-Saint-Lambert à Liège au Boulevard d'Avroy n°90 domicile de la famille.

Avant de remonter dans le temps jusque la construction de ce bâtiment, voyons cet immeuble de plus près et décrivons le, suivant le texte du livre 8, du patrimoine monumental de la Belgique – Wallonie paru aux éditions Martaga.

Seuls les bustes placés sur les pilastres du mur d'enceinte ont survécu à la démolition des bâtiments et murs. Ces travaux ont été programmés dans le cadre de la création de la voie rapide, RN 90 afin de permettre l'évacuation rapide des habitants de Huy et environs de la rive droite, en cas de gros problème à la centrale nucléaire de Tihange.

Les bustes en fonte sont maintenant à la disposition de l'Administration Communale. Pour la petite histoire, ils ont été placés sur des socles dans le parc communal. Malheureusement, les amateurs de notre patrimoine ancien ont considérés ces objets comme un profit possible. Ils agissent souvent par des intermédiaires, notamment pour se procurer des œuvres dans nos églises ou nos cimetières.

Volés pendant un WE, ils sont finalement retrouvés bien par après, chez un antiquaire à ... Amsterdam (grâce à un amateur d'art).

● N° 40. **Maison Renkin. 1771.** Élégante « maison de plaisance » enclose, au rivage de la Meuse. Briques peintes et calcaire récemment ravalé, sous bâtière d'ardoises à demi-croupes et coyaux; corniche calcaire sous chéneau de bois, lucarnes à fronton triangulaire, épis. Façade principale au N., regardant le fleuve, particulièrement soignée: double corps de cinq travées sur deux niveaux; les angles du bâtiment et la travée centrale en léger ressaut sous le fronton triangulaire daté de 1771 sont affirmés par des pilastres à refends; les deux baies superposées de la travée centrale sont pourvues de pourtours profilés, en plein cintre avec clé ouvragée au r.d.ch.; garde-corps en ferronnerie à l'étage. Sobriété décorative à l'arrière, où la façade sans fronton est aujourd'hui partiellement masquée. A chemin, grille de clôture affermie par des piliers calcaires surmontés de bustes de fonte. H.O. [507]



Le comble de l'histoire, c'est que l'Administration communale a dû les « acheter » au prix que l'antiquaire les avait acquis, de bonne foi, qu'il a dit ! La législation n'a pas permis à l'époque d'agir autrement.

Photo en noir et blanc
Collection Paul Crepin – Alexandre Nivarlet



Agrandissement carte postale précédente – collection Marcelle Stiennon

Cet immeuble de plaisance, vieux de 130 ans au moment de la prise de vue, a subi des transformations au cours des âges. Procédons au recensement de ses différents propriétaires en partant des derniers en date (avant l'acquisition du bien par l'Administration communale en 1987) :

M. **LEROUX André Emmanuel Jean Baptiste**, Ingénieur né à Arendonk en 1901, décédé à Liège en 1988. Il était le fils de Leroux Jean Joseph et de Braconier Paula Eugénie Eva. « Braconier », voilà un

patronyme que nous retrouvons dans la liste des propriétaires d'une autre demeure de Ramet, le château de la Torrette. Il a quitté sa demeure de Ramioul pour Liège fin 1986.

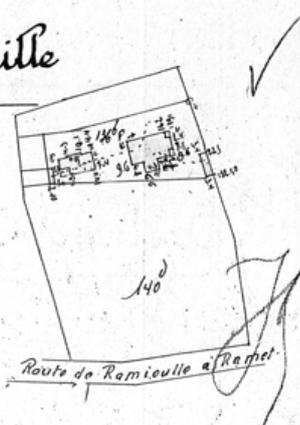
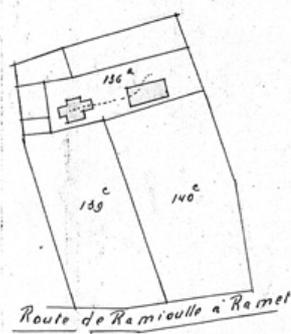
et son épouse **RENKIN Marguerite Lucie Agnès** (dite Lucie) née à Ivoz-Ramet en 1901, décédée dans son habitation en 1982. Elle était la fille de Renkin Charles Marie Hyacinthe Dieudonné, rentier âgé de 26 ans à sa naissance et de Henault Juliette Lucie Donathilde, 24 ans à sa naissance.

En 1968, l'immeuble était répertorié rue du Halage 36, auparavant au n° 980. Les époux se sont domiciliés en 1958 à Ivoz-Ramet. Marguerite a hérité de ce bien en 1937. Les époux Leroux-Renkin se sont mariés en 1923 à Liège.

Les parents de Marguerite **Renkin Charles et Henault Juliette Lucie** en étaient propriétaires. Charles, rentier, en a hérité en 1906, année de la mort de son frère, et en succession de la part de sa mère Cloes Marie Jeanne, déjà veuve. Charles était le frère de Jean François Joseph, notre poète, fils tous les deux de Jean Renkin et de Marie Jeanne Cloes. On trouve l'immeuble recensé quai du Halage 584. C'est en 1921-22 qu'une transformation importante intervient à l'ensemble du bien. D'abord, la transformation de la façade arrière, le côté jardin-parc (la façade principale étant à l'époque située le long de la Meuse), en vue peut-être d'une modernisation de la demeure.

N° 5.

Section A. 1^{ère} feuille



Sur Lebalis.

Ech: 1 à 2500.

Les plans du cadastre nous donnent ce changement intervenu dans les limitations du bien.

On voit également que la partie jardin a été modifiée et rassemblée en n° 140 d. Cette zone, en grande partie, est le parc actuel qui subsiste encore le long de la chaussée de Ramioul.

On constate également un important changement dans la maison de gauche de la parcelle 136a, à l'époque cadastré comme

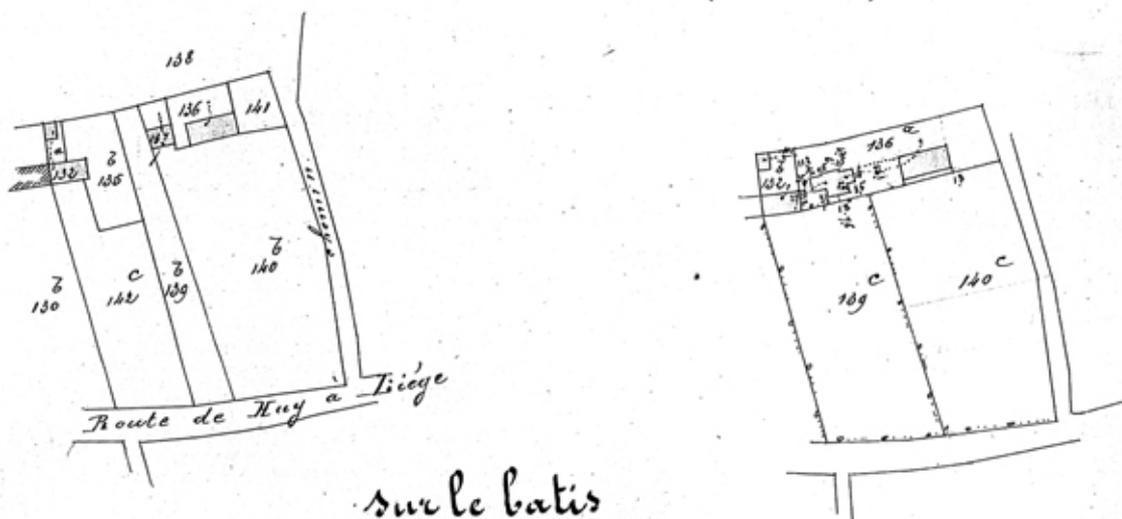
bâtiment rural, . Il aurait été démoli puis reconstruit pour la création d'une annexe (garage – écuries ?).

Les parents de Charles et Jean François Joseph : **Jean Renkin**, fabricant d'armes et son épouse **Marie Jeanne Cloes** ont hérité du bien « par partage » en 1885. Ce bien provenait des parents de Jean, les époux Renkin-

Plomdeur. On trouve d'ailleurs sur le plan popp de Ramet établi en 1862 en mention de l'article 441, propriétés avec maison appartenant à Mme Plomdeur Marie Agnès épouse Renkin Jean François, Liège

26-2

(en 1889)



Les époux Renkin Jean et Cloes Jeanne ont acquis en 1889 d'autres biens attenants à la demeure d'origine. Les plans des acquisitions sont explicites ci-dessous. Il y a rassemblement des biens, démolition et construction d'une annexe. Ce bâtiment rural qui a été démolit 30 ans après en 1921-22. Jean Renkin était le fils de Jean François Renkin et de Plomdeur Marie Agnès.

Apparemment **Plomdeur Marie Agnès** a hérité du bien en 1877 par succession - donation de la part de sa mère Demarteau Marie Barbe veuve en 1852. Elle a épousé **Renkin Jean François** (que l'on ne s'étonne pas il était courant de donner le même prénom de père en fils). Les époux Renkin - Plomdeur ont conservé cette propriété en bien propre, une douzaine d'années, sans pour autant l'avoir habitée.

Ce sont les époux **Plomdeur Jacques** et **Demarteau Marie Barbe**, les parents de Marie Agnès, qui ont acquis, avant 1844, ce bien situé à Ramioul « Sur les batis ». En effet, il est renseigné à l'atlas des chemins vicinaux établi en 1844, comme propriétés appartenant au couple, domicilié à Liège. Autrement dit, c'est peut-être bien leur maison de campagne..

Avant cela, le bien primitif a été la propriété d'un certain **Vaust** (J- F ?, prénoms illisibles) chirurgien à Liège.

Nous avons certainement trouvé ce chirurgien; il en est fait mention dans le « Journal universel des sciences médicales, Volume 27 », où on peut lire « Recherches sur la structure et les mouvements du cœur, par J.-F. Vaust, Docteur en médecine et en Chirurgie, chef des travaux anatomiques à l'université de Liège, 1821 ».

On spécifie d'ailleurs que le docteur Vaust est d'une grande clarté dans ses descriptions. On retrouve également le nom d'un docteur Vaust, en 1840, à Liège, dans un article paru dans un journal luxembourgeois.

Description détaillée du suicide d'un jeune homme et de son choix à dépenser son argent aux plaisirs plutôt qu'à ses études !

Sur le document cadastral le plus ancien la propriété appartient à M. Keppenne Adam.

— On écrit de Liège, 6 avril :

Hier matin, M. le commissaire de police du quartier du Sud, accompagné de M. le docteur Vaust, s'est rendu au domicile de Mad. V^e Gateaux, négociante, rue St-Gangulphe, à l'effet de constater le suicide du nommé Auguste Mathieu, étudiant en sciences, de notre université, né et domicilié à Verviers, âgé de 19 ans.

Ce jeune homme était rentré à son quartier, vers neuf heures du soir, gai et content, et ne laissant rien voir du funeste projet qu'il méditait. Le matin, la servante, voulant lui porter à déjeuner, le trouva étendu sur son lit tout habillé, la figure ensanglantée et tenant à la main un pistolet qu'il s'était déchargé dans la bouche. L'explosion de l'arme n'avait été entendue par aucun des habitants de la maison.

On a trouvé dans la chambre de ce malheureux deux lettres desquelles il résulterait qu'il s'est donné la mort parce qu'il avait aimé plus ses plaisirs que ses études, et avait dépensé l'argent destiné au paiement des cours universitaires.

On trouve trace d'Adam Kepenne dans les registres de Ramet datant de la période hollandaise: un acte établi le 8 février 1819 mentionne le remplacement du conseiller municipal « Adam Kepenne » pour cause de changement de domicile.

L'an mille huit cent Dix neuf le huitième jour du mois de février devant Nous Maire de la Commune de Ramet, Canton de Seraing arrondissement et province de Liège, sont comparus, Messieurs Mouton (pierre-joseph), Beaufort (Dominic-joseph), et Fourville (gregoire-joseph), propriétaires, domiciliés en cette Commune nommés membres du Conseil municipal de cette Commune par arrêté de Monsieur le Gouverneur du 26 janvier dernier en remplacement des Sieurs Henry muraille et adam keppenne pour cause de changement de domicile et du Sieur Mathieu D'Henricourt qui son grand âge et ses infirmités habituelles mettent hors d'état de remplir ses fonctions, et en cette qualité ils ont prêtés les sermens de fidélité à Sa majesté le Roi des pays Bas et d'obéissance à la loi fondamentale ayant été autorisé à recevoir les sermens par l'arrêté précité et conséquemment nous les avons installés dans les fonctions susdites après avoir signés avec nous le présent procès verbal.

fait à Ramet le jour mois au lieu dessus
 D D Beaufort Joseph Fourville
 P. Mouton L. D. de Delys, comouly



Sa construction remonte à 1771

Un détail d'une photo en noir et blanc, de la collection Paul Crépin – Alexandre Nivarlet, nous montre sur le fronton l'indication de cette date (chiffres colorés par nous, pour la circonstance).

D'après justement Alexandre Nivarlet, cette demeure « pourrait être attribuée à l'entrepreneur-architecte JACOB, par ailleurs maître-d'œuvre, en compagnie de l'architecte FAYN, des bâtiments de style Louis XIV de l'Abbaye du Val St Lambert et de l'Église de Ramet. Nous ne connaissons pas ses sources, mais cela semble plus que probable.



Photo noir et blanc provenant de la collection Paul Crepin – Alexandre Nivarlet

Maintenant, il nous reste à vous présenter la bibliographie de Jean François Joseph RENKIN, en espérant que vous aurez l'occasion de lire d'autres écrits que ceux que nous avons publiés

Bibliographie de Jean François Joseph RENKIN

- 1893.** - *Un livre de magie : l'Enchiridion Leonis Papae*. Étude de folklore wallon.
In : *Wallonia*, t. I (1893), n° 8 (du 13 août), p. 145-152. Et à part, sous couverture spéciale, avec le même titre ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1893. In-8°, 8 p.
- 1894-1895.** - *Légendes du Bas-Condroz* (onze numéros).
In : *Wallonia*, t. II (1894), n° 3 (du 13 mars), p. 48-50 ; n° 7 (du 13 juillet), p.108-110 ; t. III (1895), n° 2 (du 13 février), p. 22-23.
- 1894.** - *Le Berger magicien*. Étude de folklore wallon.
In : *Wallonia*, t. II (1894), n° 5 (du 13 mai), p. 78-80.
- 1894.** - *So l'ancinî*. Conte.
In : *Li Mestré*, n° spécimen (du 15 décembre), p. 1-2. Reproduit sous le titre *El vîye cinse*, avec traduction française en regard, et deux dessins de George KOISTER, dans *Wallonia*, t. XIV (1906), n° 2 (de février), p. 87-92.
- 1894.** - *L'afuteû*. Rondel.
In : *Li Mestré*, n° spécimen (du 15 décembre), p. 3.
- 1894.** - *Li mohe qui sâme*. Croquis.
In : *Li Mestré*, n° 3 (du 29 décembre), p. 3.
- 1895.** - *Li vîye bûse*, Conte.
In : *Li Mestré*, n° 8 (du 2 février), p. 2.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine*. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.
In : *Li Mestré*, n° 9 (du 9 février), p. 1.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine*. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.
In : *Li Mestré*, n° 16 (du 30 mars), p. 1.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine*. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.
In : *Li Mestré*, n° 18 (du 24 avril), p. 1.
- 1895.** - *È pré Tombeux*. Conte.
In : *Li Mestré*, n° 22 (du 11 mai), p. 2.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine*. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.
In : *Li Mestré*, n° 31 (du 13 juillet), p. 1.
- 1895.** - *Nécrologie : Joseph Delboeuf*.
In : *Wallonia*, t. II (1895), n° 9-10 (de septembre-octobre), p. 142-143.
- 1896.** - *On dîmègne*. Conte.
In : *Bulletin wallon*, 1^{re} année, n° 1 (15 août 1896), p. 1-5. Traduction française à bas de pages.
- 1898.** - *Baraquis*. Croquis.
In : *Li Spirou*, 11^e année, n° 33 (2juin 1898). p. 1.
- 1898.** - *L'ârmâ*. Conte.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t.38 (= 2^e série. t.XXV), p. 215-217. Reproduit dans *Li Spirou*, 12^e année, n° 11 (du 22 janvier), p. 2..
- 1901.** - Rapport sur le 19^e concours de 1899 : satires et contes.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 42. p. 217-220.
- 1903.** - Rapport sur le 19^e concours de 1900 : satires et contes en vers.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 43. p. 115-116.
- 1903.** - Rapport sur le 20^e concours de 1900 : crâmignons et chansons.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 43. p. 119-120.
- 1903.** - Rapport sur le 17^e concours de 1901 : contes et satires.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 44. p. 293-294.
- 1904.** - Rapport sur le 17^e concours de 1902 : contes et satires.
In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 45. p. 155-156.